

LA PÉNURIE D'ENSEIGNANTS :

UN PHÉNOMÈNE MONDIAL, DES SPÉCIFICITÉS ET RÉPONSES LOCALES

En octobre dernier, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles annonçait, dans un contexte budgétaire tendu, une série de mesures visant l'enseignement, parmi lesquelles certaines seraient de nature à lutter contre la pénurie de personnel. Mais quelle est l'ampleur de cette pénurie en Belgique francophone ? Quelles en sont les spécificités ? Un rapport récent de l'OCDE apporte des éléments de réponse.

Le problème n'est pas neuf et touche une grande majorité de pays et d'économies de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Pour autant, la pénurie se manifeste différemment d'un système éducatif à l'autre. Un nombre élevé de postes vacants en début d'année scolaire, le vieillissement des enseignants, l'augmentation des départs en cours de carrière, le recours croissant à du personnel moins qualifié... sont autant d'indicateurs à considérer pour cerner le problème et prendre les mesures qui s'imposent.

De manière générale, les systèmes éducatifs de l'OCDE sont confrontés au vieillissement de leurs enseignants et notre pays ne fait pas exception. La proportion de professeurs âgés de 50 ans ou plus s'y accroît, particulièrement dans l'enseignement maternel où elle a doublé en dix ans. Néanmoins, cette proportion reste inférieure à la moyenne de l'OCDE, et ce à tous les niveaux d'enseignement. Parallèlement, les enseignants de moins de 30 ans se font plus rares et cette tendance à la baisse est plus marquée en Belgique qu'ailleurs dans l'OCDE.

Un phénomène mondial et local aux visages multiples

Par ailleurs, les difficultés de recrutement – qui s'intensifient aux niveaux supérieurs de la scolarité – obligent les établissements à recruter du personnel moins qualifié. Selon l'OCDE, la proportion d'enseignants ne disposant pas des titres requis est ainsi passée en Fédération Wallonie-Bruxelles de 6,2 % en 2014-2015 à 12,7 % en 2022-2023. Cette hausse spectaculaire doit cependant être relativisée, car elle pourrait s'expliquer, au moins partiellement, par la réforme des titres et fonctions de 2016.

Une autre façon de cerner l'ampleur du phénomène est de comparer le nombre de postes vacants avec le nombre de diplômés de l'année antérieure. Ainsi, à la rentrée 2022-2023, les postes d'enseignants non pourvus en Fédération Wallonie-Bruxelles équivalaient à 72 % du nombre de nouveaux diplômés dans les filières pédagogiques (contre 41 % en Communauté flamande). Le pourcentage d'enseignants qualifiés quittant la profession (4,8 %) y est en revanche inférieur aux moyennes de l'OCDE (6,5 %) et flamande (8,3 %). En outre, contrairement à la tendance majoritaire, la part de démissions, bien qu'en augmentation, reste largement inférieure à celle des départs à la retraite.

Signalons cependant que ces taux modérés n'incluent pas les autres absences auxquelles les établissements doivent faire face (démission de personnel non pleinement qualifié, maladies, congé de maternité, DPPP...).

Des constats... aux interrogations

Comme le rappelle l'OCDE dans son rapport, chaque indicateur « reflète une dimension différente du problème et met en évidence des faiblesses systémiques », auxquelles il convient de répondre en renforçant l'attractivité du métier, le recrutement et le maintien en poste des enseignants. Des mesures prises sous un angle budgétaire permettront-elles à la Fédération Wallonie-Bruxelles d'atteindre l'ensemble de ces objectifs ? L'avenir nous le dira, mais qu'il nous soit permis d'en douter. ■ **Maryève Moreau**

Pour en savoir plus sur ce rapport de l'OCDE de 2025 :

« Regards sur l'éducation 2025 : Indicateurs de l'OCDE » : le.segec.be/OCDE2025

